

# Le soutien des fonds européens au développement économique et à l'emploi dans les quartiers

Le développement économique, l'emploi et l'insertion professionnelle ont constitué l'une des thématiques phares des PUI de Rhône-Alpes : 29% des actions inscrites dans ces projets de territoire participent directement au développement économique des quartiers défavorisés et 19% visent spécifiquement l'emploi et l'insertion professionnelle des habitants de ces quartiers. Ces actions sont co-financées par les fonds européens (le FEDER, mais également le FSE pour celles relatives à l'emploi et l'insertion professionnelle) à hauteur de 36%. Illustration avec deux actions locales.

## Typologie des projets de développement économique

- Aide à la création d'entreprise
- Renforcement de l'offre commerciale
- Renforcement de l'attractivité des locaux d'entreprise
- Création de pépinières d'entreprises
- Animation du tissu économique local

## Inciter à la création d'entreprises dans les quartiers populaires

La stratégie de développement économique de l'agglomération de Vienne (Isère), grâce à la dynamique du PUI, contient un volet spécifique à la création d'entreprises dans les quartiers défavorisés. Une étude a montré que le taux de création d'entreprises est plus élevé dans ces quartiers que dans le reste de la ville, mais c'est également dans ces territoires que le taux d'échec économique est le plus important. L'agence économique de la ville a alors été chargée de mettre en place plusieurs types d'actions, co-financées par le FEDER (pour un montant global de 77 500 €) afin d'encourager et d'accompagner les habitants des quartiers qui souhaitent créer leur activité économique :

- animation d'un café des entrepreneurs : espace convivial pour les futurs ou nouveaux entrepreneurs leur permettant d'échanger sur leurs pratiques professionnelles (ex : stratégie de publicité et communication, savoir négocier un bail commercial), de rencontrer des experts, de développer leur réseau ;
- création d'une pièce de théâtre forum<sup>1</sup> sur le thème de la création d'entreprise jouée à l'occasion de manifestations locales ;
- mise en œuvre du dispositif « Créer ? Pourquoi pas ? ». Il s'agit d'ateliers collectifs ouverts à tous les habitants animés par le désir d'entreprendre. Après un bilan de compétences, les participants réfléchissent à une idée d'activité. Ils préparent ensuite leur projet et analysent les ressources dont ils peuvent bénéficier pour le concrétiser. Lors du dernier atelier, ils décident de se lancer ou non dans l'aventure entrepreneuriale.

## Typologie des projets en faveur de l'emploi et l'insertion professionnelle

- Accompagnement des jeunes éloignés de l'emploi
- Chantiers d'insertion
- Mobilité comme vecteur de l'accès à l'emploi
- Services de proximité et lieu ressource pour l'accès à l'emploi
- Lutte contre les discriminations

## Remettre sur les rails les jeunes en rupture

Remobiliser les jeunes en rupture<sup>2</sup> et leur donner les outils nécessaires à leur insertion sociale et professionnelle : telle est l'ambition affichée par la démarche « Pari-jeune » à Rillieux-la-Pape (Rhône). Cette initiative a été imaginée de manière partenariale par l'ensemble des acteurs locaux intervenant auprès de la jeunesse à partir d'un constat partagé : dans les quartiers en difficulté, un nombre conséquent de jeunes âgés de 16 à 18 ans quittent le système scolaire sans qualification et restent inactifs. Cette situation d'inactivité est source de démobilitation et peut conduire à des comportements déviants. Et, malgré l'existence de structures d'accompagnement pour l'insertion sociale et professionnelle, ces jeunes sont dans l'incapacité de recourir à leurs services. En réponse à ces problématiques, la ville a mis en place le module « Pari-jeune » co-financé par le FSE à hauteur de 50 469 € (pour 8 mois), dans le cadre du PUI du Grand Lyon. Ainsi, en 2011-2012, 16 jeunes ont participé à une série d'actions : chantiers d'insertion, stages en entreprise, mais aussi accompagnement individualisé pour penser et construire son projet professionnel et séances collectives de travail. Elles ont pour but l'acquisition de connaissances et compétences nécessaires pour intégrer le monde professionnel (compétences numériques, confiance en soi, savoir-être, apprentissage de la mobilité...). À l'arrivée, ce sont 10 jeunes qui peuvent se targuer d'avoir réintégré le système scolaire, de suivre une formation professionnelle, ou encore d'occuper un emploi. ■

Marion Pollier

1 - Technique de théâtre qui vise à donner des outils d'émancipation et d'autonomie de la personne, afin de comprendre son environnement et d'agir pour le changer.

2 - Cette rupture est bien souvent plurielle : scolaire, familiale, sociale...